



Déclaration de performance extra-financière

Exercice clos au 31 décembre 2022

La transposition, en droit français, de la directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières, a donné lieu à l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n°2017-1265 du 9 août 2017.

Concrètement, les sociétés les plus importantes, atteignant les seuils prévus par les dispositions de l'article R.225-104 du Code de commerce, doivent, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} septembre 2017, présenter dans leur rapport de gestion une « *déclaration de performance extra-financière* » regroupant un certain nombre d'informations de nature sociale et environnementale.

Cette déclaration fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, dont l'avis est ensuite communiqué aux actionnaires.

C'est l'objet de la présente Déclaration de performance extra-financière.

La crise sanitaire mondiale du Covid-19 a bouleversé l'ensemble de l'industrie cinématographique depuis son apparition en 2020, et notamment les activités Cinéma et Production du groupe UGC.

La fréquentation des salles de cinéma atteint 151,97 millions d'entrées en 2022 soit une hausse de +59,2% par rapport à 2021, année marquée par 138 jours de fermeture des salles, mais une baisse de -26,9% par rapport à la moyenne des années pré-Covid 2017 à 2019.

Cette baisse s'explique principalement par l'impact de la vague Omicron qui s'est poursuivie en début d'année 2022 et a entraîné le maintien des restrictions sanitaires (mesure d'interdiction de la vente et de la consommation d'aliments et de boissons dans les lieux culturels du 3 janvier au 16 février, obligation de porter le masque dans les salles de cinéma jusqu'au 28 février) qui n'ont été complètement levées qu'à compter du 14 mars 2022 avec la suppression du contrôle du pass vaccinal. Surtout, l'année 2022 a eu à souffrir d'une offre de films faible, peu variée, et d'une absence de vraie succession de films attractifs.

Malgré cela, les succès importants réalisés par les quelques films porteurs de l'année sont là pour démontrer les attentes du public pour revenir en salle : *Top Gun Maverick* : 6,7mios entrées ; *Avatar 2* : 5,9 mios entrées en quinze jours seulement sur 2022 ; *Les Minions 2* : 4mios entrées. Et pour les films français *Novembre* : 2,4mios entrées ; *Simone* : 2,3mios ; *Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ?* 2,5mios.

Le groupe UGC aura à cœur, comme toujours, de défendre et promouvoir la diversité de son offre de films, qu'il s'agisse de blockbusters ou de films d'auteurs. Côté production, le groupe UGC poursuivra son engagement pour une production plus responsable et respectueuse de l'environnement en mobilisant et sensibilisant l'ensemble des parties prenantes des tournages.

I- Présentation du Groupe UGC et son modèle d'affaires

La présentation du Groupe UGC

Le Groupe UGC est l'un des principaux acteurs de l'industrie du cinéma avec 50 cinémas et 521 salles en France, dont l'UGC Ciné Cité Les Halles à Paris, le premier cinéma au monde en termes de fréquentation (Source Comscore), et 7 cinémas (74 salles) en Belgique. Le réseau UGC s'est récemment renforcé avec l'ouverture de 6 nouveaux cinémas en 2021 et 2022 : UGC Plaisir (9 salles), UGC Ciné Cité Bassins à flot à Bordeaux (13 salles), UGC Montaudran à Toulouse (7 salles), UGC Ciné Cité Part-Dieu à Lyon (18 salles), UGC Ciné Cité Maillot à Paris (12 salles) et UGC Issy-les-Moulineaux (7 salles).

Parallèlement, UGC est un acteur majeur de la création cinématographique et audiovisuelle. A l'image des films diffusés dans ses salles, UGC produit et/ou distribue une grande variété de films, allant de comédies populaires à succès telle que la saga *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* ou la série des *Ducobu* aux grands films d'auteurs comme ceux de Leos Carax *Annette*, Todd Haynes *Carol*, Jean-Marc Vallée *Dallas Buyers Club*, Bruno Podalydès *Adieu Berthe, l'enterrement de mémé, Les Deux Alfred*, Jacques Audiard *Un Prophète, Dheepan, De rouille et d'os* ou Florian Zeller *The Father*.

L'activité de production de séries, lancée ces dernières années, regroupe cinq structures en France et une au Royaume-Uni. Elle produit des séries pour l'ensemble des diffuseurs du marché, et notamment TF1 : *Prométhée* et *HPI*, France 2 : *J'ai menti*, Netflix : *Christmas flow, La Révolution*, Disney+ : *Oussekiné*, Amazon : *Ten Percent*, le remake anglais de *Dix pour cent*. Le groupe UGC est, en 2022, le 4^{ème} groupe de production de fiction en nombre d'heures diffusées en France.

Le modèle d'affaires du Groupe UGC

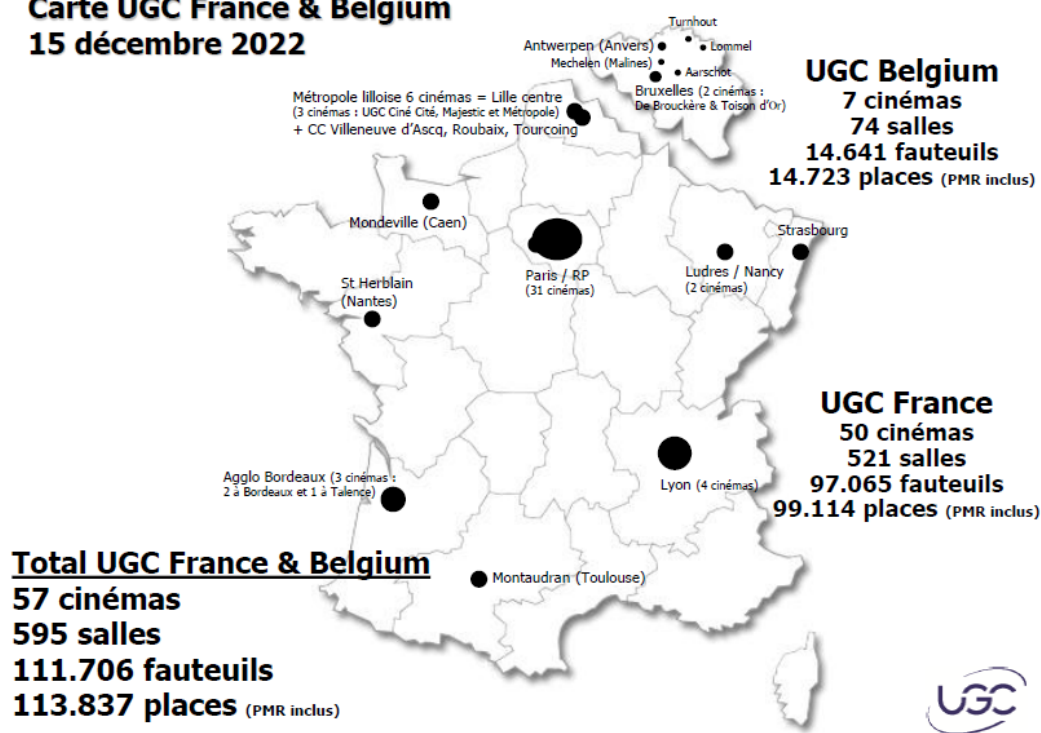
(i) Les ressources

Capital financier	<ul style="list-style-type: none">- les capitaux propres de l'entreprise- les financements bancaires- les redéploiements de certains actifs de l'entreprise
Capital industriel	<p>UGC est propriétaire des fonds de commerce des cinémas qu'elle exploite, ainsi que de l'ensemble de ses équipements spécifiques cinéma (projecteurs, écrans, fauteuils ...)</p> <p>UGC est également propriétaire d'une partie des cinémas qu'elle exploite, soit en direct soit au travers de structures foncières dédiées dont elle détient une partie du capital (35%) et dont elle a le contrôle.</p>
Ressources naturelles	<p>UGC utilise les matières premières nécessaires au fonctionnement de ses salles de cinéma, à la production et à la distribution des contenus ou encore à la construction et l'aménagement immobilier et mobilier de ses cinémas</p>
Capital intellectuel	<ul style="list-style-type: none">-Le savoir-faire éditorial-La production et la distribution de contenus-portefeuille de marques
Capital humain	<ul style="list-style-type: none">-Compétences et talents des collaborateurs, des producteurs, des auteurs,-formation et développement de compétences-égalité des chances et diversité

(ii) Les activités

L'exploitation cinématographique¹

Carte UGC France & Belgium
15 décembre 2022



Le groupe UGC propose à ses clients grand public de nombreux produits et programmes tels que la carte UGC Illimité en France et la carte UGC Unlimited en Belgique permettant un accès illimité au cinéma, la Carte UGC 5 places permettant de charger des places de cinéma à tarif préférentiel, des labels visant à promouvoir la diversité de sa programmation ou encore un programme de retransmission en direct ou en différé d'œuvres lyriques et chorégraphiques dans certaines salles de son réseau. En outre, les clients français ayant adhéré au Club UGC sont récompensés de leur fidélité et peuvent accéder à tous les avantages qui leur sont réservés (points fidélité, tarifs préférentiels ...).

Le groupe UGC propose également à ses clients BtoB d'accéder aux programmations UGC grâce à la carte UGC Solo (une place) ou la carte UGC Blue (réservée à la France, carte rechargeable pour l'acquisition de places dématérialisées).

¹ Mouvements 2022 :

- 26/04/2022: fin d'exploitation de l'UGC Normandy de Vaucresson (2 salles)
- 07/09/2022 : ouverture UGC Issy les Moulineaux (7 salles)
- entre avril et octobre : redéploiement de l'UGC Ciné Cité Maillot (12 salles)

La production et la distribution cinématographique et télévisuelle

Le groupe UGC poursuit le développement, au travers de sa filiale UGC Images, de son activité de production et de distribution, s'imposant en tant qu'acteur majeur de la création cinématographique dans toute sa diversité, avec des films d'une grande variété, allant des comédies populaires à succès telles que la série des films de Philippe de Chauveron *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* (le troisième opus, sorti en avril 2022, est le plus gros succès français de l'année tant sur le marché des salles français qu'en nombre d'entrées à l'étranger) et celle des *Ducobu* (*Ducobu Président* est le huitième film français au box-office 2022) aux grands films d'auteurs comme *The Father* de Florian Zeller (Oscars du Meilleur acteur et du Meilleur scénario adapté aux Oscars 2021, Bafta du Meilleur acteur et du Meilleur scénario adapté en 2021, et Cesar du meilleur film étranger en 2022) et le dernier film de Leos Carax «*Annette*» (prix de la mise en scène au festival de Cannes 2021, et cinq Cesar en 2022 dont celui de la meilleure réalisation).

UGC a lancé ces dernières années une activité de production de séries dans le cadre d'UGC Séries qui regroupe six structures de production en France et au Royaume-Uni, produisant actuellement de nombreuses séries pour l'ensemble des principaux diffuseurs du marché, aussi bien les acteurs historiques tels que TF1 (notamment les deux *HPI* dont les premières saisons ont connu un succès historique d'audiences sur la chaîne, ou *Prométhée* qui sera prochainement diffusée), France 2 (*J'ai menti*), OCS (*Septième Ciel* qui a obtenu le prix de la meilleure série 26 minutes à La Rochelle en septembre 2022) ou RTE en Irlande (*Kin* par ailleurs diffusé sur AMC+ aux États-Unis et sélectionné à Series Mania en 2022 dans la section internationale Panorama), que les nouveaux entrants comme Netflix (*La Révolution* et *Christmas flow*) ou Star/Disney+ (*Oussekine*) et Amazon (*Ten per Cent*, le remake anglais de *Dix pour cent*, diffusé également sur AMC+ aux États-Unis).

Les besoins en contenus des différents acteurs étant en très forte croissance, cette activité a vocation à poursuivre de manière soutenue son développement et devrait être un relais de croissance majeur pour le Groupe dans les années à venir.

II- Présentation des principaux enjeux RSE

Méthodologie de l'analyse des risques et résultats

Identification de l'univers des risques RSE

L'univers des risques RSE identifiés par UGC, composé de 14 risques, se base sur un benchmark et des référentiels sectoriels (SASB), sur les principaux risques identifiés par les agences de notation extra-financière (DJSI, MSCI).

Cotation des principaux risques RSE

Les 14 risques RSE de l'univers d'UGC ont été cotés sur leur gravité et leur fréquence :

- la gravité est évaluée sur 3 critères (réputation, financier, opérations). Chacun de ces critères est coté sur 4 niveaux (limité, significatif, critique, catastrophique). La note maximale des 3 critères est retenue comme note de gravité finale pour le risque concerné ;
- la fréquence est cotée sur 4 niveaux également (limité, significatif, critique, catastrophique).
- Cette méthodologie de cotation est alignée sur celle utilisée pour la cartographie des risques Groupe.
- La maîtrise n'a pas été cotée dans le cadre de cet exercice.
- La cotation des 14 risques RSE a été effectuée par les principales directions du Groupe lors d'un atelier de travail : Direction Financière, Direction Juridique, Direction des Ressources Humaines, Direction des Travaux, Direction de l'Exploitation, Audit Interne.
- 7 risques RSE parmi les 14 risques de l'univers ont été évalués comme étant significatifs.

La présente déclaration de performance extra-financière fait mention des politiques, plans d'action et indicateurs du groupe UGC (France et Belgique). Engagé au travers d'une démarche de responsabilité sociétale, le Groupe UGC a entrepris la mise en place d'une feuille de route qui s'articulera autour des trois domaines sociaux, environnementaux et sociétaux.

(i) Le capital humain chez UGC

a) Mixité et diversité dans l'entreprise

En tant que partenaire social, le groupe UGC s'implique dans la **lutte contre toutes les formes de discrimination**.

Après avoir négocié sur l'ensemble des thèmes relatifs à l'égalité professionnelle visés à l'article L.2242-5 du code du travail, et suite à l'absence de consensus avec les organisations syndicales, le Groupe UGC a signé en 2022 pour la France un Plan d'Actions (comme prévu par la réglementation) relatif à la **promotion de la diversité et l'égalité des chances** au travers duquel UGC a souhaité promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'UES (France). A cet effet, les objectifs définis pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes sont de :

- (i) garantir l'égalité de traitement des candidatures à chaque étape du processus,
- (ii) accroître la promotion professionnelle et notamment favoriser l'accès des femmes aux métiers de l'encadrement,

- (iii) garantir l'égalité salariale à situation comparable et
- (iv) favoriser une meilleure conciliation vie privée & vie professionnelle pour éviter les freins à l'évolution professionnelle, et mieux prendre en compte la parentalité,

Des **actions de sensibilisation et de communication** sont mises en place en France pour la promotion du Plan d'Actions relatif à la **promotion de la diversité et l'égalité des chances** :

- (i) Présentation des enjeux de la diversité au sein d'UGC, relayés par les Responsables RH de proximité, et par des campagnes de sensibilisation,
- (ii) La présentation du Plan d'Actions et de ses objectifs (affichettes A3, flyers...)
- (iii) La diffusion des bonnes pratiques à mettre en œuvre au travers de la formation sur le nouvel outil informatique de gestion des candidatures
- (iv) La diffusion des dispositions relatives à la conciliation vie privée & vie professionnelle auprès des managers sur le site intranet et via l'actualité RH.

UGC est également une entreprise engagée face au handicap et, dans ce cadre, a mis en place une politique axée autour de deux objectifs majeurs :

- Développer une culture d'entreprise propice au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : renforcement de l'accompagnement des salariés, aménagement des postes de travail, etc ...
- Faciliter le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Une campagne de sensibilisation intitulée « *Je suis invisible* » a été réalisée début novembre 2022 avec pour objectif d'informer et sensibiliser les salariés au handicap et plus précisément sur la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). A cet effet, des affiches comportant un QR code orientant tout intéressé vers une page internet dédiée ont été apposées sur les panneaux d'affichage tant au siège du Groupe que dans ses établissements cinématographiques.

En outre, les salariés d'UGC, tant du siège que des salles de cinéma, ont été sollicités pour participer à la journée européenne DUODAY qui s'est déroulée le 17 novembre 2022. L'objectif était d'accueillir une personne en situation de handicap sur une journée sous la forme d'un duo avec un professionnel volontaire en vue de la découverte du métier, une participation active et une immersion en entreprise. Au total, 25 salles et services ont souhaité participer à ce dispositif et 20 salles ont pu concrétiser un "Duo" et accueillir une personne en situation de handicap sur la journée du 17 novembre 2022. Les participants ont été satisfaits de cette journée et souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine.

Indicateurs clés

En France	2019	2020	2021	2022
Parité homme/femme	49% femmes- 51% hommes	48% femmes- 52% hommes	47% femmes- 53% hommes	46% femmes 54% hommes
Parité homme/femme dans le management	40% femmes- 60% hommes	42% femmes- 58% hommes	41% femmes- 59% hommes	40% femmes- 60% hommes
Index égalité H/F	94/100	80/100	96/100	94/100

En Belgique	2019	2020	2021	2022
Parité homme/femme	50% hommes - 50% femmes	63% hommes - 37% femmes	50% hommes – 50% femmes	52% hommes – 48% femmes

b) Qualité de vie et santé et sécurité au travail

Le Groupe UGC qui emploie près de 1233 personnes² sur les 50 cinémas français et 269 personnes sur les 7 cinémas belges, s'engage à garantir la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail:

- (i) **En privilégiant un service personnalisé:** La stabilité du personnel est le résultat de la volonté d'une entreprise qui, depuis toujours, place ses collaborateurs au cœur de son développement. Dans un monde de plus en plus automatisé, UGC met un point d'honneur à maintenir dans ses salles une présence humaine, indispensable à un service personnalisé et de qualité. Ainsi, 93% des salariés en France disposent d'un contrat à durée indéterminée; la durée de l'ancienneté est de 9,4 ans : 8,9 ans dans les cinémas et 11,2 au siège. En Belgique, avec 30% de contrat à durée indéterminée, l'ancienneté moyenne est de 4,5 années (étudiants compris) : 4,21 dans les cinémas et 9,2 ans pour le siège.
- (ii) **En valorisant les compétences et développant les talents :** La formation professionnelle est, depuis des années, un levier essentiel de maintien de l'employabilité et de développement des compétences des collaborateurs d'UGC. En 2022, la création de nouveaux modules de formation a permis d'organiser plusieurs nouvelles formations à destination des salles de cinéma telles que la gestion des incivilités pour les agents et pour les responsables, les Réseaux sociaux Débutants et Experts, Lutter contre les violences sexistes et sexuelles, Les fondamentaux du management, Le management multi-sites et foodstock. Ainsi en 2022, UGC, en France, a consacré 1% de sa masse salariale à la formation.
- (iii) **En conjuguant sécurité et sérénité:** pour UGC, chaque salarié est un ambassadeur de la politique éditoriale et commerciale de l'entreprise. L'exercice de cette mission dépend de la qualité de vie au travail, et, en premier lieu, de la sécurité. Ainsi, en 2022, 44% du volume d'heures total de la formation en France est dédié à la sécurité des biens et des personnes ; thématique importante, le stress au travail a été intégré au sein d'un accord collectif conçu en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux en France depuis 2011. En Belgique, en 2022, 23% du volume d'heures de formation ont été consacrés à la prévention et à la sécurité³.
- (iv) **En veillant à la qualité de vie au travail:** le Groupe UGC est convaincu que la qualité des services qu'il offre à ses spectateurs est indissociable de la qualité de vie de ses salariés au travail. Offrir des conditions de travail adaptées et sécurisées passe notamment par l'ergonomie des postes de travail.
- (v) **En créant une Charte des spectateurs:** soucieux de créer des conditions apaisées d'utilisation des salles, UGC a rédigé en 2000 une Charte des spectateurs destinée à sensibiliser les publics sur leurs comportements au sein des cinémas; dans le même esprit, le Groupe a mis en place une procédure de gestion des incivilités et des agressions pour aider les managers à appréhender chaque situation dans de bonnes conditions (mise en place d'un module de formation spécifique).
- (vi) **En entretenant et améliorant la relation client:** la relation avec les spectateurs est inhérente du service client. Maillon essentiel du fonctionnement du Groupe, elle se doit de

² Effectifs présents au 31/12/2022, CDD, CDI et CDR (contrat de remplacement –Belgique).

³ En 2020 et 2021, aucune formation consacrée à la prévention et à la sécurité n'a été réalisée compte tenu du contexte de crise sanitaire et de la fermeture administrative des cinémas.

prendre en compte les attentes, besoins et problématiques des spectateurs, et de relayer l'information auprès des différents services dédiés.

- (vii) En France, mise en place du CSE et de la CSSCT (signature d'un accord d'entreprise en mai 2019).
- (viii) **En poursuivant le déploiement d'actions spécifiques pour protéger ses salariés, dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid19** : mise à jour d'un plan d'actions de prévention en lien avec le protocole national santé et sécurité en entreprise du gouvernement, mise à disposition des équipements de protection individuelle (masques en tissu, visières, stylets tactiles, flacons de gel hydro-alcoolique individuels, pinces à déchet), transmission des consignes sanitaires à destination des salariés (guide individuel, fiches pratiques, affichage) et ce de manière régulière, et dès que les consignes gouvernementales évoluent, télétravail au siège : communication de conseils prévention dans le cadre du télétravail à destination des salariés et managers concernés (prévention des risques psychosociaux, des risques liés aux troubles musculo-squelettiques, aux problématiques d'éclairage), mise à disposition sur demande de matériel bureautique à domicile.

Indicateurs clés⁴

	2019	2020	2021	2022
Taux de Fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail par million d'heures payées)	France : 35,19 Belgique : 12,79	France : 12,4 Belgique : 8,45	France : 18,11 Belgique : 0,00	France : 10,79 Belgique : 0,00
Taux de gravité AT (nombre de jours d'arrêt en raison d'AT par millier d'heures payées)	France : 1,09 Belgique : 0,59	France : 1,60 Belgique : 0,18	France : 0,79* Belgique : 0,00	France : 1,14 Belgique : 0,00

* sans les AT antérieurs à 2022, le TG serait de 0,33 (1512 jours indemnisés pour les AT antérieurs à 2022)

(ii) La diversité et la responsabilité des contenus

La promotion de la culture auprès du plus grand nombre est intrinsèquement liée aux activités et aux valeurs du Groupe UGC.

Le Groupe UGC s'attache à proposer une offre élargie :

- **En diffusant habituellement un très grand nombre de films par an (en 2022 : 1 248 en France et 609 en Belgique)**: tout au long de l'année, UGC veille à structurer une offre de films particulièrement diversifiée (des productions « grand public » aux films « art & essai », une mise en avant de la VO, partenariats en Belgique avec le BRIFF (*Bruxelles International Film Festival mais aussi le Festival International du Film Francophone de Namur avec une décentralisation à Bruxelles*), et le Centre Culturel de Turnhout et plus particulièrement

⁴ Le calcul des taux de fréquence et de gravité utilise le nombre d'heures payées et non le nombre d'heures travaillées en raison de la disponibilité de la donnée. Le nombre de jours d'arrêt en raison d'AT est calculé en jours calendaires, non proratisés au temps de travail, ce qui entraîne une surestimation non quantifiée de ceux-ci.

l'ASBL Mooov qui est le premier diffuseur/animateur de films d'auteur et art & essai en Flandres et également organisateur du festival Mooov accueilli chez UGC), à destination d'un public le plus large possible. En 2021, un partenariat a été passé entre le Centre Culturel de la ville de Lommel et UGC Belgium qui reprend la programmation et de l'animation du Art House Filmclub de la ville.

- **En mettant en place des labels pour distinguer la qualité singulière d'un film** : le Label des spectateurs UGC (film recommandé par les abonnés UGC Illimité, passionnés de cinéma), UGC M (film « coup de cœur » d'UGC, à voir absolument), UGC Family (film pour petits et grands, à partager en famille), UGC Docs (documentaire qui porte un regard différent sur le monde qui nous entoure, sélectionné par les programmeurs d'UGC), Découverte UGC (film singulier qui porte un regard original sur le monde, sélectionné par les programmeurs d'UGC, à découvrir sans tarder), UGC Culte/Kult en Belgique (film du répertoire qui a fait la légende du cinéma), UGC Memories (films ayant créé l'événement dans les années 1980-1990-2000, devenus UGC Culte en France en 2022) mais aussi en faisant la promotion de film francophone en Flandres.
- **En mettant en place des séances spécifiques dans certains cinémas** : les « Soirées Club » (film en avant-première le dimanche vers 19h), les « Petites séances » (avec film pour enfants le dimanche vers 11h), L'UGC Grand Normandie fait son cinéma (projection d'un film culte le dimanche à 18h).
- **En programmant des séances pour les malentendants** (films en VFSTF – version française sous-titrée en français) dans la plupart des cinémas UGC en France (215 films pour 6 555 séances en 2022). Par ailleurs, tous les cinémas UGC ont des équipements adaptés (boîtiers HI/VI : Hearing Impaired/Visual Impaired) permettant l'amplification du son pour les malentendants et l'audio description pour les malvoyants.
- **En invitant l'opéra au cinéma** : avec le programme *Viva l'Opéra*, UGC propose une sélection d'œuvres lyriques et de ballets donnés sur les plus prestigieuses scènes internationales (Milan, Salzbourg, Berlin, Vienne, Londres, Venise, etc.) et l'Opéra national de Paris, partenaire privilégié.
- **En organisant des avant-premières** : en 2022, en France, 288 films ont fait l'objet de 4 847 séances en avant-première, rapprochant les créateurs du public. En Belgique, nous avons accueilli 8 équipes de films à UGC De Brouckère et 19 à UGC Toison d'Or lors d'avant-premières (hors festival) et 3 équipes à UGC Antwerpen et Mechelen et 4 à UGC Turnhout (hors festival Mooov).. Ces avant-premières permettent également de soutenir des œuvres engagées telle que *Animal*, film distribué par UGC.
- **En faisant de la salle de cinéma un lieu de vie culturelle** : pour UGC, une salle de cinéma a vocation à être un lieu ouvert aux initiatives et à toutes les expressions artistiques. Ainsi, UGC :
 - présente des expositions permanentes (fresques murales d'Abdelkader Benchamma à UGC Ciné Cité Confluence, Toxic à UGC Ciné Cité Paris 19, du Collectif AVAF à Strasbourg, du collectif Manifesto à l'UGC Ciné Cité des Halles, Arnaud Kool à UGC Turnhout) ou temporaires (UGC Ciné Cité Les Halles en partenariat avec le Forum des Images, UGC ArtBox à Bruxelles, ou encore avec le salon du design contemporain CollectibleDesign à Bruxelles) ;
 - invite les abonnés UGC Illimité/Unlimited à des événements dans le cadre de partenariats culturels ;

- propose aux spectateurs de découvrir les arts plastiques, la danse, la musique classique et contemporaine, ou la photographie via des institutions culturelles telles que le Centre Pompidou, la Cité des sciences, le Musée du Quai Branly, le LaM de Lille ou à des événements nationaux comme la Biennale de Lille, la Fête des Lumières à Lyon, le Voyage à Nantes ou le Festival du film américain de Deauville

Le Groupe UGC s'attache également à rendre le cinéma accessible à tous :

- **En proposant des tarifs adaptés** et particulièrement avantageux pour certaines catégories de spectateurs (en France, les moins de 14 ans et les moins de 26 ans, les membres de comités d'entreprise), pour les cinéphiles (la Carte UGC permettant de charger 5 places de cinéma pour un tarif préférentiel, la carte UGC Illimité/Carte Unlimited en Belgique) ou aux séances du matin ; en Belgique des séances matinée le dimanche à prix réduit ou les après-midis avec les séances Cinéma+ ;
- **En menant une politique de protection du jeune public** par la limitation de la programmation de films pouvant entraîner des troubles ou des difficultés avec la clientèle sensible (films particulièrement violents, interdits aux -16 ans), et le contrôle de la bande publicitaire précédant les films à destination du jeune public. La Belgique a par ailleurs mis en place la carte Unlimited pour les moins de 26 ans en mars 2022 au tarif mensuel de 15,90 €.
- **En facilitant l'accès aux infrastructures** : stratégiquement UGC a toujours cherché à s'implanter dans les grandes agglomérations et quartiers en renouveau pour faciliter l'accessibilité à ses infrastructures via les services de transports collectifs (métro, tramway, RER, bus) et les modes de transports doux (vélo, marche), l'engagement d'UGC commence avant même l'implantation du cinéma puisque l'entreprise négocie systématiquement avec les opérateurs pour adapter si nécessaire le réseau de transports en commun aux horaires de fonctionnement du cinéma. Ainsi, 75 % des cinémas UGC en France et 100% en Belgique sont accessibles aisément par transports en commun.

Indicateurs clés

	2019	2020 (31 semaines d'activité)	2021 (33 semaines d'activité)	2022 (année complète)
Nombre de programme par label	<p>France : 177 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 Label des spectateurs UGC - 7 Découverte UGC - 18 UGC M - 26 UGC Family - 47 UGC Culte - 71 UGC Docs (48 en 2018) <p>Belgique : 90 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 Label des spectateurs UGC - 1 Découverte UGC - 10 UGC M - 18 Kult - 52 Mooov 	<p>France : 115 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 Label des Spectateurs UGC - 7 Découverte UGC - 17 UGC M - 19 UGC Family - 21 UGC Culte - 35 UGC Docs - 10 Le Grand Normandie fait son Cinéma <p>Belgique : 45 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 Label des spectateurs UGC - 1 Découverte UGC - 8 UGC M - 14 Kult - 12 Mooov - 6 Label Cinéma Plus 	<p>France : 144 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 Label des Spectateurs UGC - 6 Découverte UGC - 16 UGC M - 22 UGC Family - 23 UGC Culte - 37 UGC Docs - 9 UGC Memories - 25 Le Grand Normandie fait son Cinéma <p>Belgique : 32 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Label des spectateurs UGC - 4 UGC M - 32 Mooov 	<p>France : 245 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 Label des Spectateurs UGC - 8 Découverte UGC - 33 UGC M - 22 UGC Family - 35 UGC Culte - 49 UGC Docs - 52 UGC Memories - 38 Le Grand Normandie fait son Cinéma⁵ <p>Belgique : 154 films</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 Cinema Plus - 130 Mooov - 2 Label des spectateurs UGC - 8 UGC M -

	2019	2020 (31 semaines d'activité)	2021 (33 semaines d'activité)	2022 (année complète)
% VO / VF sur le total des films projetés ⁶	<p>Nombre total d'entrées France : 25 325 974</p> <p>dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16 659 849 entrées VO soit 66% du total des entrées (dont 7 444 172 de films français et 9 215 677 de films étrangers) - (93 % à CC Les Halles) <p>8 666 125 entrées VF soit 34 % du total des entrées (films étrangers) - (7 % à CC Les Halles)</p>	<p>Nombre total d'entrées France : 8 083 972 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 254 666 entrées VO soit 77% du total des entrées (dont 3 080 302 de films français et 3 174 364 de films étrangers) - (97 % à CC Les Halles) - 1 829 306 entrées VF soit 23 % du total des entrées (films étrangers) - (3 % à CC Les Halles) 	<p>Nombre total d'entrées France : 11 111 879</p> <p>dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 130 082 entrées VO soit 73% du total des entrées (dont 4 101 390 de films français et 4 028 692 de films étrangers) - (97 % à CC Les Halles) <p>2 981 797 entrées VF soit 27 % du total des entrées (films étrangers) - (3 % à CC Les Halles)</p>	<p>Nombre total d'entrées France : 17 278 133</p> <p>dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 306 020 entrées VO soit 71% du total des entrées (dont 6 021 567 de films français et 6 284 453 de films étrangers) - (95 % à CC Les Halles) - 4 972 113 entrées VF soit 29 % du total des entrées (films étrangers) - (5 % à CC Les Halles)
Nombre de films en VFSTF (pour malentendants) en France	195 films (6.161 séances)	106 films (3 397 séances)	153 films (3 996 séances)	215 films (6 555 séances)
% de pré- visionnage des bandes publicitaires	100%	100%	100%	100%

⁵ Projection d'un film culte le dimanche à 18h. 9 de ces films sont également des films UGC Culte.

⁶ Données France. La notion de sous-titrage est particulière en Belgique constituée de trois communautés linguistiques. D'une manière générale, tous les films en langues autres que française ou le néerlandaise sont diffusés en VO sous-titrée bilingue sauf cas exceptionnels de films destinés au jeune public (en général avec une seconde copie). Les films en langue française sont diffusés à Bruxelles avec sous-titre en NL et les films en NL sous-titrés en Fr.

(iii) La santé et la sécurité des personnes

a) *santé et sécurité des personnes*

La santé et la sécurité des personnes est une des préoccupations majeures pour UGC que l'on retrouve au travers de :

- **L'aménagement des salles en France** : UGC veille à rendre accessible ses salles à toute personne en situation de handicap, aujourd'hui, 84% des complexes cinématographiques UGC sont accessibles⁷ aux personnes à mobilité réduite ; 86% le seront à l'horizon 2025, et 90% à l'horizon 2030.

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), UGC a élaboré un calendrier précis pour cette mise en accessibilité de l'ensemble de son réseau en France. Un renforcement de la signalétique est effectué pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles, cognitives ou psychologiques.

Au-delà des obligations réglementaires, UGC met en œuvre un système de programmation tournant au travers duquel la Direction du cinéma en collaboration avec le service programmation d'UGC, aménage l'exposition des films afin de permettre aux personnes en fauteuils d'avoir accès à toutes les œuvres diffusées.

UGC a en outre choisi de se lancer dans une démarche volontaire en rendant l'ensemble du réseau accessible aux personnes sourdes ou malentendantes, aveugles ou malvoyantes par:

- Des aménagements sur les bâtiments: prolongation des mains courantes, dispositifs d'éveil à la vigilance en haut des escaliers, contrastes des nez de marche;
- Des équipements adaptés (boîtiers HI/VI (Hearing Impaired/Visual Impaired) permettant l'amplification du son pour les malentendants et l'audio-description pour les malvoyants
- Des séances hebdomadaires en VFSTF (Version Française Sous-Titrée en Français) pour le public malentendant.

Depuis 2019, suite à des aménagements réalisés en Belgique, les cinémas Bruxellois de Toison d'Or et de De Brouckère sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour respectivement 6 salles sur 14 et 6 salles sur 12.

- **La mise en place d'un registre public d'accessibilité pour chaque cinéma en France** qui comprend notamment (i) le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public et (ii) l'attestation décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées.
- **La réalisation des contrôles réglementaires et leurs suivis**, et notamment contrôles périodiques des installations et des équipements, contrôles des TAR, mise à jour des diagnostics amiante et énergétiques.
- **La mise en place d'une politique de prévention des risques** :
 - Evaluation et prévention des risques professionnels (via le Document Unique d'Evaluation des Risques présent dans tous les établissements)

⁷ Un cinéma est accessible à partir du moment où une salle au moins du cinéma est accessible.

- Mise en place de « l'Accueil Sécurité » pour les nouveaux embauchés avec notamment pour l'année 2022, 2 intégrations sécurité organisées en lien avec l'ouverture de 2 nouvelles salles de cinéma
- Formation régulière et sensibilisation du personnel à la sécurité, notamment :
 - Sécurité incendie (exercices annuels d'évacuation, formation « manipulation des extincteurs » et « équipiers de première intervention », formations SSIAP)
 - Gestes et postures (e-learning)
 - Prévention du risque électrique (préparation à l'habilitation électrique)
 - Secourisme (Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur)
- Réalisation des nouveaux postes de travail et réhabilitation progressive des postes de travail vétustes sur des modèles ergonomiques
- En 2011, 2015 et 2016 réalisation de diagnostics pénibilité partagé avec les CHSCT (France)
- En 2011, signature d'un accord d'UES pour la France sur les risques psychosociaux (incluant le harcèlement moral)
- Procédures de gestion des risques, notamment :
 - Procédure en cas de détection incendie et évacuation
 - Procédure de gestion des incivilités et prévention des Risques Psychosociaux
 - Procédures « vigilance attentat » et guide de bonnes pratiques remis à chaque membre du personnel UGC
- Compte tenu du contexte actuel sécuritaire en France et en Belgique, la vigilance des entreprises quant au risque d'attaque armée est renforcée et une démarche permanente de sécurité est adoptée.
Elle repose sur des mesures de vigilance, de prévention et de protection et notamment par la mise en place d'un book sécurité dans chaque établissement (en partenariat avec les autorités locales)
- Depuis 2020, renforcement (en France), pour l'ensemble des activités du Groupe (Activités cinéma et production), de la politique de prévention en matière de sexisme à travers la mise en place d'un plan d'actions spécifique incluant : la nomination de référents contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, une procédure de gestion interne des alertes, l'évaluation et l'intégration de ce risque au sein des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) de chaque établissement, le lancement d'une campagne de sensibilisation fin 2022 via la distribution d'un dépliant d'informations à destination des salariés du groupe UGC et la formation à distance (Webinar) de l'ensemble des managers. Ces actions ont été mises en œuvre en concertation avec les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).
- Intégration d'un nouveau risque lié au virus Covid-19 au sein des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels et création d'un plan d'actions. Ce dernier a fait l'objet d'une mise à jour régulière en lien avec les différentes versions des protocoles sanitaires nationaux.
- Déploiement d'une nouvelle méthodologie d'analyse des accidents afin de préciser l'analyse des causes des accidents du travail et d'identifier des actions pour agir sur

les causes identifiées. Ainsi, pour chaque accident, une fiche « analyse des causes » est remplie permettant de formaliser cette analyse.

- **L'application stricte, en France comme en Belgique, des préconisations de sécurité sanitaire** en période de pandémie de Covid-19 via la création d'un protocole sanitaire mis à jour régulièrement.

Indicateurs clés

France	2019	2020	2021	2022
% des établissements accessibles ⁸ aux PMR	80%	81%	84 ⁹ %	84 ¹⁰ %
% mises à jour des registres public d'accessibilité (France)	86%	81%	100%	100%
% du personnel formé à la gestion des bonnes pratiques à la sécurité	100%	100%	100%	100%

Belgique	2021	2022
% des établissements accessibles aux PMR	100%	100%

b) Protection des données à caractère personnel

Le Groupe UGC poursuit ses actions dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018.

La documentation mise en place pour l'entrée en vigueur du RGPD, notamment le registre des finalités, le registre des incidents, le registre de suivi des demandes d'exercice des droits des personnes, continue à être étoffée de manière régulière.

D'une manière générale, le groupe UGC tient à jour la politique de confidentialité disponible sur les sites ugc.fr, ugc.be et l'application UGC DIRECT, la mise à jour du pop-up cookies et la gestion des cookies, les mentions légales sur les formulaires des sites et application, ainsi que dans les conditions générales. Les newsletters du groupe UGC disposent toutes d'un lien de désabonnement facilement accessibles en pied de page.

Le groupe UGC prend au sérieux les sujets de sécurité des données de ses clients et renforce très régulièrement ses dispositifs de protection face aux menaces grandissantes de la cybercriminalité, notamment en :

- ✓ mettant en place une communication du RSSI à destination des collaborateurs aux fins de sensibilisation aux sujets de sécurité ;
- ✓ mettant à jour la charte informatique ;
- ✓ mettant en place des réunions de sensibilisation du personnel au RGPD ;
- ✓ réalisant des audits de sécurité des sites du groupe UGC, des IP publiques et de l'application UGC DIRECT ;

⁸ Un cinéma est accessible à partir du moment où une salle au moins du cinéma est accessible.

⁹ Le cinéma de Meaux n'est pas pris en compte dans ce calcul car il était entièrement fermé pour travaux en 2021.

¹⁰ Le cinéma de Meaux n'est pas pris en compte dans ce calcul car il était entièrement fermé pour travaux en 2022.

- ✓ déployant la double authentification pour les postes des collaborateurs en France et en Belgique ;
- ✓ mettant en place un plan de secours informatique ;
- ✓ mettant à jour de la version du recaptcha de google sur les sites du groupe UGC et de l'application UGC DIRECT.

En France, les clients sont de plus en plus vigilants concernant le traitement de leurs données à caractère personnel. En France, en 2022, le groupe UGC a reçu 552 demandes de gestion des droits (contre 493 en 2021). En Belgique, les demandes de gestion des droits s'élèvent à 16 (1 demande en 2021). En France et en Belgique, la réglementation impose une réponse dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale du client. En 2022, 97,71% des demandes du Groupe UGC ont été traitées dans le délai d'un mois.

Indicateurs clés

France et Belgique	2019	2020	2021	2022
Nombre d'incidents / failles déclarés à la CNIL	Aucun	1	Aucun	Aucun
% des demandes de gestion des droits des personnes traitées dans les délais légaux	100%	88,91%	93,3%	97,71%

(iv) La gestion responsable de ses activités

a) *gestion des actifs immobiliers et processus d'investissements*

Dans le cadre de la gestion responsable de ses actifs immobiliers, le groupe UGC poursuit un objectif de **développement durable** :

- ✓ **En visant, quand cela est pertinent, l'obtention d'un label de performance environnementale pour les bâtiments neufs:** L'obtention d'un label de performance environnementale, quand cela est pertinent, pour les nouveaux bâtiments engage UGC à orienter ses principes de conception: choix des matériaux éco-conçus et moins émissifs, intégration d'énergies renouvelables, optimisation des besoins en eau et en énergie.

Depuis 2011, dès la phase de conception de ses projets de construction, et quand cela apparaît comme pertinent, UGC fait appel à un Bureau d'Etudes Techniques Environnemental pour la mise en place d'une démarche environnementale.

Ainsi, en 2014, UGC Ciné Cité O'Parinor à Aulnay-sous-Bois est le 1^{er} cinéma de France à obtenir une certification BREEAM « very good ». Egalement en 2014, UGC Ciné Cité Paris 19 s'inscrit dans une démarche expérimentale HQE-NF Bâtiments tertiaires en utilisant notamment la collecte des eaux de pluie pour les sanitaires. En 2015, dans le cadre de l'opération *Réinventer, Paris*, UGC a conçu et proposé un projet de cinéma « bas carbone » dont la structure est composée exclusivement de bois. En 2018, le cinéma UGC Gobelins a obtenu une certification BREEAM « very good ». En 2019, UGC Ciné Cité Vélizy s'est inscrit dans une démarche environnementale volontaire et UGC Ciné Cité Parly est en cours de certification BREEAM « Good ».

- ✓ **En généralisant la projection numérique:** la généralisation de la projection cinématographique s'est effectuée entre 2010 et 2012 sur la totalité du réseau, cette nouvelle technologie a permis la réduction des transports de copies et la suppression des bobines de films dont la fabrication et l'usage génèrent une forte pollution. Très impliqué dans le suivi de l'évolution des équipements de projection respectueux de l'environnement, UGC expérimente depuis 2019, sur l'ensemble de ses nouveaux sites, la technologie laser, plus économe en énergie, dont la

consommation d'électricité est inférieure de 56% à celle des projections Xenon, tout en veillant à satisfaire un impératif d'excellence en matière de qualité de la projection.

b) *efficacité énergétique et intensité carbone*

Dans le cadre de la gestion responsable de ses activités, le groupe UGC poursuit un objectif de **réduction de l'impact environnemental de l'entreprise** :

✓ **En mettant en place une démarche éco-responsable**, concrète et précise, **sur l'ensemble de ses productions de films et de séries**. Cette démarche a été mise en place avec le concours d'un partenaire, Secoya, et est structurée autour de huit thématiques : la mesure de l'empreinte carbone, les achats responsables, l'alimentation, l'énergie, la mobilité, la démarche sociale, les déchets et la communication. Dans ce cadre, et ayant à cœur de mobiliser et sensibiliser toutes les parties prenantes de ses tournages, la production désigne systématiquement un éco-référent qui a pour mission d'accompagner les équipes des films et des séries pour la mise en œuvre de cette démarche. Par ailleurs, un outil digital innovant, Secoset, développé par Secoya conformément aux préconisations de l'association Ecoprod pour accompagner la transition socio-environnementale des productions permet de piloter, mesurer et attester l'engagement et les valeurs des films. A titre d'illustration, pour le film *Le Maire*, la production a fait le choix de privilégier les transports par train quand cela était possible afin de diminuer l'empreinte carbone du tournage. Pour estimer l'impact de ce choix, les émissions carbone, projetées pour ce tournage, potentiellement émises par la voiture et l'avion ont été comparées aux émissions des voyages en train. Ainsi, en optant pour le mode de transport par train, nous avons évité l'émission de 19,66 T de CO₂ par rapport au mode de transport par voiture, ou encore l'émission de 53,04 T de CO₂ par rapport au mode de transport par avion.

✓ **En maîtrisant les consommations énergétiques des salles de cinémas exploitées**: pour UGC, le confort de ses spectateurs passe autant par la qualité esthétique et acoustique des salles que par la maîtrise du confort thermique. La bonne acoustique a également la vertu d'isoler efficacement les bâtiments: la qualité des matériaux phoniques utilisés a pour conséquence de renforcer l'isolation des bâtiments.

Depuis 2012, UGC a systématisé la surveillance et la maîtrise en temps réel de ses consommations d'électricité grâce à un système de Gestion Technique Centralisée (GTC). En assurant une veille technologique, UGC accorde une attention particulière au renouvellement des équipements (système de chauffage, climatiseur, éclairages, lampes de projection) afin de privilégier des systèmes novateurs, plus performants et moins énergivores. Cela se traduit par:

- l'utilisation de sources d'énergie propres: alimentation par le réseau de chaleur urbaine CPCU et Fraicheur de Paris à Paris (UGC Montparnasse/Danton/Opéra/Paris 19/Gobelins/UGC Ciné Cité Les Halles), IDEX (qui fournit un mix énergétique proche de 40% en énergies renouvelables -60% en 2023-) et SCUC en Périphérie (UGC Ciné Cité La Défense / UGC Ciné Cité Créteil), implantation de pompes à chaleur;
- La mise en place d'éclairages basse consommation (LED);
L'installation d'appareils dotés du label Energie A+++ en remplacement des réfrigérateurs pour l'activité ventes alimentaires.

L'adoption d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques (Deepki) permet une meilleure comparaison et analyse des données ainsi qu'un meilleur repérage des anomalies et des dérives, améliorant par conséquent le processus de surveillance des consommations de l'entreprise et la mise en place des mesures correctives.

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, un plan d'action a été mis en place visant à optimiser les consommations, notamment par l'ajustement des consignes de températures dans les salles de projections et les espaces de circulation permettant de maintenir le confort de nos spectateurs et de nos collaborateurs tout en réduisant les consommations

✓ **En valorisant les déchets de nos cinémas:**

- Mise en place d'un système efficace de tri et de collecte sélective des déchets dès que cela est possible dans nos cinémas : achat de poubelles à plusieurs compartiments pour séparer les bouteilles en plastique des autres emballages (plus de 50% du parc équipé à ce jour), tri des cartons d'emballage, formation du personnel d'entretien, collecte par filière sélective.
- Intégration de locaux dédiés au tri des déchets dans tous les futurs cinémas.

- Demande de récupération et valorisation des DEEE (déchets électroniques, électriques et électroménagers) par nos fournisseurs.

- Sensibilisation du personnel des salles pour inviter les spectateurs à respecter la propreté des salles.
- Lors d'opérations de déconstructions, rénovations lourdes ou de rénovations, mise en place d'une méthodologie de curage quand cela est possible, visant à réduire la production de déchets en optimisant le réemploi et les filières de valorisation matière. Cela a été le cas en 2021 pour l'UGC PART DIEU où, pour un total de 73,8 tonnes de déchets, 92 % ont été recyclés, 4 % ont été réemployés et seulement 4 % ont fini en déchets ultimes et en 2022 pour l'UGC Ciné Cité Strasbourg où 3,58 tonnes de déchets sur 3,640 tonnes de déchets au total ont été réemployés.

✓ **En réduisant les émissions de gaz à effet de serre**

- Illustrations d'une action à impact environnemental positif : grâce à ses cartes dématérialisées UGC Illimité et UGC Blue. UGC s'emploie à offrir une alternative aux cartes papier et ainsi réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). De plus, UGC collecte et assure le recyclage des Cartes UGC BLUE pour les valoriser dans d'autres filières ou pour la fabrication de nouvelles cartes. Enfin, UGC compense les émissions de GES associées à la production, au transport et à la fin de vie de chaque Carte UGC BLUE vendue en participant au financement de projets de lutte contre le changement climatique à travers le programme Action Carbone de GoodPlanet.

Depuis 2014, UGC participe à la Semaine européenne du développement durable. Au cours de l'édition 2018, UGC a proposé gratuitement la Carte UGC BLUE au lieu de 2€ pour toute carte pré-chargée d'au moins une place de cinéma.

- Réalisation d'un bilan GES sur le périmètre Groupe en France et en Belgique (hors activité production) en 2022 (Scope 1 et Scope 2) duquel il ressort que les émissions générées par les activités en France s'élèvent à 4 149 tCO₂e et à 2 297 tCO₂e en Belgique.

- Animation des actions de réduction de l'empreinte carbone autour de 2 axes :

○ Pour les nouveaux établissements, efficacité environnementale énergétique recherchée (voir paragraphe gestion des actifs immobiliers et processus d'investissements)

○ Pour les établissements existants, maîtrise des consommations énergétiques (voir En maîtrisant les consommations énergétiques)

En 2020, et à l'issu d'un audit réalisé sur les infrastructures et les réglementations visant au développement des énergies renouvelables, la filiale belge UGC BELGIUM a conclu un premier partenariat avec la société Energivision pour la mise en œuvre et l'exploitation de panneaux photovoltaïques à UGC De Brouckère avec l'objectif d'être opérationnel en 2021. Les sites de Mechelen et Turnhout ont également été équipés de panneaux photovoltaïques. Ainsi c'est un total

de 1 364 panneaux solaires qui ont été installés permettant en 2022 la production de 486 958 kWh d'énergie verte et une réduction de 329 tonnes des émissions de CO2.

En 2022, UGC Belgium lance son dernier projet de panneaux photovoltaïques à UGC Aarschot.

Indicateurs clés

En France	2019 ¹¹	2020 ¹²	2021 ¹³	2022
Indicateur de suivi de consommation électrique rapporté au fauteuil	523 Kwh	330 Kwh	351 Kwh	457 Kwh
Indicateur de suivi de consommation énergétique (électricité –gaz – chauffage/clim urbain/fioul) rapporté au fauteuil	607 Kwh	394 Kwh	422 Kwh	548 Kwh

En Belgique	2019	2020 ¹⁴	2021 ¹⁵	2022
Indicateur de suivi de consommation électrique rapporté au fauteuil ¹⁶	452 kWh	265 kWh	288 kWh	409 kWh
Indicateur de suivi de consommation énergétique (électricité –gaz – chauffage/clim urbain) rapporté au fauteuil ¹⁷	812 kWh	500 kWh	542 kWh	737 kWh

¹¹ Sont inclus dans cet indicateur en 2019 uniquement 47 cinémas (2 cinémas avec absences de données). La consommation des cinémas acquis en cours d'année a été intégrée soit au réel soit par extrapolation. La consommation de fioul d'un cinéma n'a pas pu être consolidée en 2019.

¹² Données non représentatives compte tenu de la fermeture des salles de cinémas en France pendant une période de 22 semaines en 2020. Sont inclus dans cet indicateur 48 cinémas pour 2020 (Le Majestic Meaux a été conservé étant fermé temporairement pour travaux)

¹³ Données non représentatives compte tenu de la fermeture des salles de cinémas en France pendant une période de 20 semaines en 2021. Sont inclus dans cet indicateur 49 cinémas pour 2021 (Le Majestic Meaux n'a été conservé du fait de sa fermeture pour travaux sur l'année entière)

¹⁴ Données non représentatives compte de la fermeture administrative des salles de cinémas en Belgique pendant une période de 25 semaines en 2020

¹⁵ Données non représentatives compte de la fermeture administrative des salles de cinémas en Belgique pendant une période de 23 semaines en 2021

¹⁶ Consommation électrique rapportée au fauteuil (pour 6 cinémas pour l'électricité et 5 cinémas pour le gaz pour 2020, sur 7 cinémas pour 2021 et 2022)

¹⁷ Consommation énergétique rapportée au fauteuil (pour 6 cinémas pour l'électricité et 5 cinémas pour le gaz pour 2020, sur 7 cinémas pour 2021 et 2022).

III- Tableau de correspondance avec les exigences réglementaires

Texte de loi	Exigences réglementaires	Traitements
Décret d'application de la transposition de la Directive Européenne (n°2017-1265)	Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit (contribution et adaptation)	Se reporter à la DPEF, paragraphe Efficacité énergétique et intensité carbone
	Economie circulaire	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ces thèmes ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas de développement dans le présent rapport de gestion.
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	
	Accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts sur la performance économique de l'entreprise	
	Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités, et mesures prises en faveur des personnes handicapées	Se reporter à la DPEF, paragraphe Mixité et diversité dans l'entreprise
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Se reporter à la DPEF dans son intégralité	
Loi sur la lutte contre les fraudes du 23 octobre 2018	Lutte contre l'évasion fiscale	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ces thèmes ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas de développement dans le présent rapport de gestion.
Loi sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018	Lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable	
Loi 2022-296 du 2 mars 2022	Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ce thème ne constitue pas un risque RSE principal et ne justifie pas de développement dans le présent rapport de gestion